

SEANCE DU 16 MARS 2008

Convocation affichée à la porte de la mairie, conformément à la circulaire ministérielle du 3 Mars 2008, en rappel des articles R.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'installation des conseils municipaux et l'élection du maire et des adjoints.

Richemont, le 11 Mars 2008
Le Maire sortant
Roger TUSCH

PROCES-VERBAL

**DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

- Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé	19
- Nombre de Conseillers en exercice.....	19
- Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	19

L'an deux mil huit, le seize mars à 11 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RICHEMONT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 Mars 2008, se sont réunis dans la Salle des Fêtes – Rue Saint Jacques, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-15 et L2122.8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1 COLSON Louis	11 BELOTTI Dominique
2 SCHMIDT André	12 HOFFMANN Sébastien
3 ZORATTI Gilles	13 TUSCH Roger
4 GUERIN Max	14 GANASSIN Pascal
5 ROHR Jean-Pierre	15 SEILER Pascal
6 SIEBERT Raymond	16 FOGEL Charles
7 REEB Dominique	17 VACCARO Joseph
8 HERGOTT Denise	18 KOBOLD Marie Angèle
9 FRITZ Marie-Jeanne	19 POESY Nicolas
10 CENCI Marie-France	

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Roger TUSCH, Maire sortant qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections et a déclaré installer Messieurs COLSON – SCHMIDT – ZORATTI – GUERIN – ROHR – SIEBERT – Mesdames REEB – HERGOTT – FRITZ – CENCI – BELOTTI – Messieurs HOFFMANN – TUSCH – GANASSIN – SEILER – FOGEL – VACCARO – Madame KOBOLD – Monsieur POESY dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

M. TUSCH Roger étant le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris la présidence de la séance. M. HOFFMANN Sébastien a été nommé secrétaire.

ELECTION DU MAIRE

- 1^{er} Tour de scrutin -

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages exprimés, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	19
- Majorité absolue	10
<u>A OBTENU :</u> - M. TUSCH Roger	19 voix

Monsieur TUSCH Roger
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

.....

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, ayant fixé à l'unanimité le nombre des adjoints à cinq, procède à leur élection.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

- 1^{er} Tour de scrutin -

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	19
- Majorité absolue	10
<u>A OBTENU :</u> - M. ROHR Jean-Pierre	19 voix

Monsieur ROHR Jean-Pierre
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Adjoint.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

- 1^{er} Tour de scrutin -

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	19
- Majorité absolue	10

A OBTENU : - Mme BELOTTI Dominique 19 voix

Madame BELOTTI Dominique
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Adjoint

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

- 1^{er} Tour de scrutin -

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	19
- Majorité absolue	10

A OBTENU : - M POESY Nicolas 19 voix

Monsieur POESY Nicolas
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Adjoint

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

- 1^{er} Tour de scrutin -

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	19
- Majorité absolue	10

A OBTENU : - M. SEILER Pascal 19 voix

Monsieur SEILER Pascal
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Adjoint

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

- 1^{er} Tour de scrutin -

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur TUSCH Roger, élu Maire, à l'élection du Cinquième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A déduire : - bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	18
- Majorité absolue	10

A OBTENU : - M COLSON Louis 18 voix

Monsieur COLSON Louis
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Adjoint.
